

Les rendez-vous de l'économie sociale & solidaire

SCIC

La percée des coopératives d'intérêt collectif

Depuis quatre ans, leur nombre a doublé. Les Scic ont le vent en poupe. Leur capacité à associer des parties prenantes d'un territoire ou d'un secteur, en vue du développement d'une activité économique d'intérêt général, en fait un habile outil de cohésion sociale et de développement local.

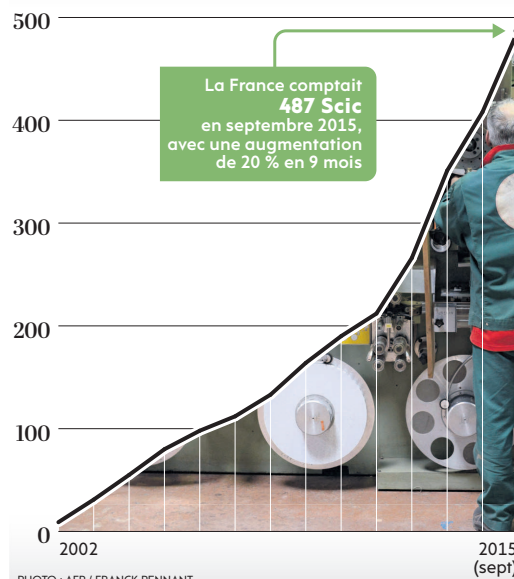
Ce n'est certes pas un raz de marée. Mais le seuil des 500 sociétés coopératives d'intérêt collectif devrait être franchi l'an prochain. Les Scic sont en passe de se forger une belle place dans le paysage des entreprises françaises. Près de quinze ans après la codification dans la loi de leurs statuts, les créations de ces structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) sont en augmentation constante. Leur nombre a même doublé ces quatre dernières années et cette croissance exponentielle n'est pas près de s'arrêter. La simplification de leur cadre légal, en 2012 et 2014, a aidé cette dynamique. Mais le reflux progressif des services de l'État conjugué à la cession des missions de services publics aux collectivités de l'État poussent aussi les acteurs des territoires à se prendre en main pour répondre à des besoins. Les Scic deviennent alors des outils incontournables de l'intérêt général.

Ces coopératives ont de beaux jours devant elles

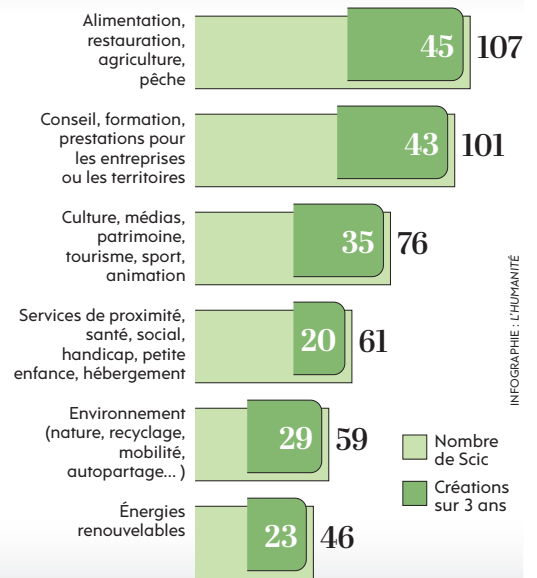
Mais reprenons. La Scic, quésaco ? Il s'agit d'abord d'une société, soit une structure tournée vers la création de valeur économique. D'une société coopérative, forte de ses principes de gouvernance démocratique (un sociétaire = une voix), de lucrativité limitée (les bénéfices doivent être réinvestis dans l'activité) et de développement local. D'une société coopérative d'intérêt collectif, selon un double mouvement. Elle est le fruit du regroupement de plusieurs personnes physiques ou morales, des partenaires d'un même territoire qui s'associent et font converger leurs forces et intérêts afin de répondre à un besoin social, culturel, environnemental ou économique jusqu'alors délaissé. Réunie le 18 novembre dernier à Paris, l'agora des Scic a traduit tout cela dans un manifeste. « Nos coopératives (...) incarnent des principes et des valeurs sources de cohésion sociale et d'efficacité économique : le droit de vote et la capacité d'action donnés à chacun, l'autonomie et la liberté d'adhésion, la mutualisation entre associés, la priorité donnée au projet plutôt qu'au profit de court terme, l'action collective au profit d'un territoire ou d'un secteur d'activité. (...) Elles ont la préoccupation constante de plus de solidarité, d'innovation et d'efficacité pour que l'organisation de la production soit ajustée aux vrais besoins, pour que

UN TIERS DES SCIC ONT ENTRE DEUX ET CINQ ANS

Une forte progression du nombre de Scic...



... présentes en de nombreux secteurs d'activités



les compétences locales soient mobilisées et que les différentes parties prenantes retrouvent en partie la maîtrise de l'économie. »

Les principes sont posés. Encore faut-il les mettre en pratique. Après dix années d'expérimentations, la sauce commence à prendre. « Les Scic comblent un vide, analyse Sylvie Mayer, responsable du groupe de travail ESS du Parti communiste. Elles ne remplacent pas les services publics mais elles sont pertinentes pour assumer des délégations de services publics. Prenons l'exemple de l'eau. Aujourd'hui, il existe deux formes de gestion, soit la délégation de service

« Les Scic ne remplacent pas les services publics mais elles sont pertinentes pour assumer des délégations de services publics. »

SYLVIE MAYER RESPONSABLE DU GROUPE DE TRAVAIL ESS DU PARTI COMMUNISTE

public confiée à des multinationales comme Veolia, soit la régie publique dans un face-à-face élus/salariés. La Scic permet à la collectivité territoriale à qui revient la responsabilité de la distribution de l'eau d'intégrer l'entreprise jusqu'à hauteur de la moitié du capital. Tous ceux qui sont dans la Scic deviennent coresponsables de la gestion de la ressource. »

Appliqué aux besoins d'accès à la culture et de développement des pratiques artistiques du quartier de Barbès et Pigalle, à Paris, cela a donné dès 2002 la Scic Atla. En Isère, cela donne Digital Grenoble, Scic de développement des

nouvelles technologies portées par la métropole, les entreprises du secteur, la chambre de commerce et d'industrie, l'université et les salariés de cette ancienne association. En Charente, les éleveurs, les bouchers et la communauté de communes de Chalais ont pu sauver le dernier abattoir en activité en créant une Scic. Dans les Cévennes, 117 associés salariés, professionnels de santé, collectivités, usagers et investisseurs gèrent une maison en colocation pour personnes âgées dépendantes et un service de soins infirmiers à domicile grâce à la Scic Viv'lavie... Les exemples ne manquent pas. Ces coopératives ont, à n'en pas douter, de beaux jours devant elles dans le sens où elles comblent des besoins sociaux et économiques en jachère. Les promoteurs les plus convaincus de la Scic vont même jusqu'à dire qu'elle réinvente l'entreprise. ●

STÉPHANE GUÉRARD

Les rendez-vous de l'économie sociale & solidaire

DÉPENDANCE

À Guéret, l'autonomie des personnes âgées se connecte à une SCIC

Revitaliser un territoire vieillissant et en voie de désertification, c'est le défi lancé par Innovill'âge, qui veut faire du maintien à domicile des personnes âgées un levier de développement économique et du bien-vivre qui passe par la valorisation des nouvelles technologies.

Vu de Paris, Guéret est un peu le bout du monde ! Seuls quelques trains par jour, aux horaires acrobatiques, y conduisent les voyageurs depuis la gare d'Austerlitz, via La Souterraine, située à une trentaine de kilomètres de notre destination finale, où il faut grimper dans un bus et rouler une demi-heure pour rejoindre notre destination. Même de Bordeaux, la future capitale régionale, se rendre dans la préfecture creusoise à tout de l'expédition. Un enclavement que dénoncent les élus locaux depuis bien des années déjà mais apparemment sans grand écho à l'heure où l'agglomération du Grand Guéret voit ses dotations financières baisser de manière régulière et continue depuis dix ans. Point nodal de la mobilisation pour la défense des services publics, la région continue à se battre pour leur maintien au cœur des villes et villages, mais doit aussi se résoudre à assurer de manière plus autonome le bien-vivre de ses habitants.

Cet enjeu, Éric Correia, le président de la communauté d'agglomération du Grand Guéret, l'a saisi depuis le début des années 2000. Inspiré par un voyage en Suède, il a tenu à ce que son territoire échappe à la fracture numérique. Il a ainsi initié la construction

d'un réseau de communication afin que chaque foyer soit connecté à Internet en haut débit alors que son département est largement peuplé de personnes âgées que l'on imagine mal derrière leur écran en train de jouer en réseau ! « La Creuse est le département à la moyenne d'âge la plus élevée d'Europe, il préfigure ce que sera notre continent dans vingt ans... Notre population vieillit et beaucoup de personnes originaires de la région reviennent s'y installer à leur retraite. Mais le bilan reste négatif en termes de population, nous avons perdu 20 000 personnes entre les deux derniers recensements », explique Éric Correia, qui a pris le parti de faire de ce handicap un atout.

Le confort de l'habitat, le maintien à domicile et la vie sociale

Cela passe par le développement de l'enseignement supérieur autour d'un pôle numérique et la valorisation de filières de compétences en lien avec la silver économie. Les secteurs de la domotique et de la santé sont particulièrement porteurs et salvateurs : « Quand on sait qu'une chute évitée pour une

FRANÇOIS BOTTOLIER
« CE QUI NOUS MANQUE, C'EST UNE COOPÉRATIVE D'INVESTISSEMENT LOCAL, UN OUTIL FINANCIER NON BASÉ SUR LE PROFIT. »

personne âgée, c'est 8 000 à 9 000 euros d'argent public d'économisé, cela vaut la peine d'anticiper ! » précise le président de l'agglomération. Le conseil départemental est engagé depuis plusieurs années dans une prise en charge de la dépendance en s'appuyant sur les nouvelles technologies à travers des packs domotiques destinés aux personnes en perte d'autonomie : dispositif d'appel d'urgence à porter en médaillon ou en bracelet, détecteurs de fuites de gaz et de fumée, reliés au transmetteur de téléassistance, détecteur de températures extrêmes (type canicule ou grand froid), également relié au transmetteur de téléassistance, et même un chemin lumineux, soit une automatisation de l'éclairage, par détection de mouvement, de la chambre aux toilettes afin de prévenir des chutes liées aux déplacements nocturnes leur sont proposés à l'issue d'un diagnostic personnalisé concernant à la fois leurs besoins et le financement de ces aménagements et services. Une coopérative d'artisans, Domo Creuse, assure l'installation et la maintenance des équipements. Grâce aux 3 000 abonnés, ce sont

20 emplois créés ou maintenus sur le territoire.

À partir de ce premier pas, un pôle de compétences et de développement autour du maintien à domicile s'est créé et, afin de renforcer leur synergie, une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) est née, en juillet 2015 : Innovill'âge, pour l'autonomie et le bien-vivre chez soi. Son objectif ? Permettre de générer et d'accompagner collectivement le développement de solutions innovantes pour l'autonomie des personnes à domicile à travers trois axes combinés : le confort de l'habitat, le maintien à domicile et la vie sociale.

Elle regroupe sept partenaires publics et privés : la mutuelle MGEN, la Fondation Caisses d'épargne pour la solidarité/Sirmad (téléassistance), la communauté d'agglomération du Grand Guéret, Fabrique des territoires innovants (think and do tank de l'entrepreneuriat social et collaboratif), Picoty SA (fournisseur d'énergie), Énergie perspective (plateforme de solutions pour l'habitat) et l'université de Limoges pour l'enseignement et la recherche en domotique.

Si le projet de Guéret est voué au succès, c'est parce qu'il a été pensé bien en amont, sur la base des caractéristiques propres du



À GUÉRET, DANS LA CREUSE, LE 20 NOVEMBRE, LORS DU SALON DE LA SCIC INNOVILL'ÂGE. PLATEFORME MUTUALISÉE D'INNOVATION POUR L'AUTONOMIE ET LE BIEN VIVRE CHEZ SOI. PHOTO GUILLAUME CLEMENT

Les rendez-vous de l'économie sociale & solidaire

GOUVERNANCE

« Discuter longtemps pour décider rapidement »

85 sociétaires, personnes physiques ou morales, salariés, utilisateurs, soutiens, collectivités, font rouler la Scic d'autopartage Citiz.

territoire et des usages désirés par les bénéficiaires. « Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le fait d'introduire des objets connectés chez les gens ne va pas tuer le lien social, car cela implique le passage régulier d'êtres humains pour recueillir les données, pour vérifier leur fonctionnement et pour expliquer le fonctionnement des appareils. L'idée est même de les construire ensemble en partant des besoins et des usages. Pour cela, les personnes vont se familiariser avec les nouvelles technologies dans un "tiers-lieu", tient à rassurer François Bottolier, le directeur de la Fabrique des territoires. « L'idée est d'aller jusqu'à bricoler avec eux pour améliorer l'ergonomie des équipements proposés. On aura des rendez-vous réguliers afin de faire le point », précise Éric Durant, le jovial médiateur de l'association La quincaillerie, qui ouvre sa « boutique » aux nouveaux geeks aux cheveux blancs. Bientôt ce sont des tee-shirts connectés, robots humanoïdes ou autres amputées connectées issus de la recherche et développement de la région qu'ils vont tester. L'enjeu de cette appropriation par leurs utilisateurs des équipements conçus par des entreprises locales est aussi de les faire préférer aux robots de Google qui vont bientôt inonder le marché!

Ainsi le bien-vivre aligne les intérêts des différents acteurs de la SCIC : une économie de dépense publique, un moteur pour la recherche et le développement d'un pôle universitaire local dédié à la domotique, un marché émergent pour des start-up qui proposent des objets connectés et aussi pour les artisans locaux qui vont bénéficier d'un autre volet du projet : développer des maisons adaptées, modulables en fonction de l'âge des occupants pour bien-vivre chez soi et encourager parallèlement une meilleure gestion énergétique. « En Creuse, rien que la performance énergétique représente un marché de 10 millions d'euros. Mais pour que les particuliers se décident à faire les travaux, il faut qu'ils aient la certitude de ne pas se faire avoir! Nous allons proposer aux ménages une évaluation de leurs besoins et un réseau d'artisans garantissant la qualité des travaux ainsi qu'un devis, un label et les métiers pour réaliser le tout en confiance, en bénéficiant des aides prévues pour cela par l'État », affirme Yann Froment, à la tête d'Énergie perspective.

Même le service public historique qu'est La Poste voit dans le maintien à domicile un moyen de compenser la perte de son activité courrier. « Nos facteurs connaissent les gens, ils ont leur confiance, on peut donc leur demander d'assurer une veille des personnes qu'ils savent isolées, et même de leur livrer des repas à domicile par exemple! » assure Benoît Vandewynckel, directeur de la branche service-courrier-colis à La Poste, qui regarde avec intérêt le projet Innovill'âge. ●

« Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le fait d'introduire des objets connectés chez les gens ne va pas tuer le lien social. »

FRANÇOIS BOTTOLIER
LE DIRECTEUR
DE LA FABRIQUE
DES TERRITOIRES

EUGÉNIE BARBEZAT



JULIEN BESHARD : « LA SCIC EST INTÉRESSANTE POUR UNE COLLECTIVITÉ CAR SON ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE S'INSCRIT DANS UN TERRITOIRE. »

En janvier, Citiz Île-de-France Ouest fêtera les trois années d'existence de son activité d'autopartage. Son directeur général, Julien Besnard, explique comment il fonctionne avec les 85 sociétaires de la coopérative.

Pourquoi avez-vous structuré Citiz en Scic ?

JULIEN BESHARD Depuis le début de notre projet d'autopartage, notre but a été de faire participer un maximum de partenaires, et que toutes ces parties prenantes travaillent ensemble. Nous avons d'abord créé une association afin de mettre en place notre projet. On l'a transformé en société coopérative dès le démarrage de l'activité. Le statut Scic s'est imposé à nous, d'une part, parce que le réseau national France autopartage contenait beaucoup de Scic, d'autre part parce qu'en plus d'une gouvernance démocratique – un sociétaire = une voix –, il nous paraissait important de faire entrer nos partenaires, clients et collectivités, au capital afin d'asseoir notre modèle économique et de faciliter notre accès aux emprunts bancaires. Comme

nous étions la première Scic du Val-d'Oise, il a fallu expliquer à nos interlocuteurs l'intérêt de devenir sociétaire. À l'époque, nous n'avons pas réussi à convaincre tout le monde. Maintenant, nous savons mieux leur expliquer l'intérêt d'y être. Neuf collectivités sont sociétaires de Citiz Île-de-France Ouest.

Quels sont vos arguments ?

JULIEN BESHARD Si l'on veut convaincre une collectivité locale d'entrer au capital, il faut d'abord insister sur le fait qu'en cas d'échec, elle ne perdra que les parts prises au départ. Elle n'a pas d'obligation de renflouer l'activité. Le risque économique est donc limité à son engagement initial. En revanche, les avantages sont nombreux. Elle a la possibilité de sortir de la Scic à tout moment et de retrouver son capital. Ça peut donc être plus intéressant que de verser une subvention. D'autre part, parce qu'en plus d'un accès transparent aux informations liées à la vie économique de l'entreprise. Par ailleurs, chaque collectivité est libre de son niveau d'engagement dans la vie de l'entreprise, aux travers des réunions informelles, des conseils

d'administration et assemblées générales. Mais, surtout, la Scic est intéressante pour une collectivité car son activité économique s'inscrit dans un territoire. Et la forme juridique de la coopérative interdit sa vente ou son rachat. On n'est donc pas là pour faire un coup spéculatif.

Les Scic ne sont-elles pas ingouvernables tant les parties prenantes sont nombreuses ?

JULIEN BESHARD Pas du tout. La prise de décision nécessite effectivement d'accorder plus de temps de débats en amont que dans une société classique. Nous, nous tenons une réunion mensuelle ouverte à tous nos sociétaires, au cours de laquelle nous envisageons tous nos sujets d'actualité. Ces réunions préparatoires sont en fait un gain de temps car elles permettent la convergence des intérêts de nos sociétaires. La décision est ensuite plus vite actée. Et, au quotidien, le directeur général a tout pouvoir d'agir au nom de la société, en fonction du mandat qu'il a reçu de l'assemblée générale des sociétaires, sous le contrôle du conseil d'administration. ●

**ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
STÉPHANE GUÉRARD**

Les rendez-vous de l'économie sociale & solidaire

Comment les Scic peuvent-elles participer au changement d'échelle de l'économie sociale et solidaire ?

« Un bien commun d'intérêt général coconstruit »

Cent créations par an, un doublement en trois ans, une diversité de secteurs d'intervention, 30 000 associés et l'intérêt des collectivités locales font de la société coopérative d'intérêt collectif (Scic) une forme de l'entreprise de demain. À l'heure où la COP21 veut mobiliser l'énergie – sans jeu de mots – de la planète et où chacun, dont les principaux responsables du problème, y va de ses solutions ; à l'heure où le constat est largement partagé d'un « mode de développement » menant à un désastre écologique, social et humain ; à l'heure où la poursuite de la mondialisation, les crises d'un capitalisme financier instable, les profondes transformations de l'économie, en grande partie dues à la révolution des technologies de l'information, bouleversent les modes de production jusqu'à remettre en question le travail et le rapport salarial lui-même ; à l'heure où le « There is no alternative » refait une apparition subreptice chez nos dirigeants, que tétanise la montée du Front national et que leurs politiques favorisent ; à cette heure, donc, de très nombreuses initiatives et innovations s'opposent à ces objectifs. Nos élites, de toute nature, ne savent voir, empiétrées qu'elles sont dans leurs schémas anciens.

Les Scic sont de ces innovations. Elles viennent de publier leur manifeste. Face à l'absence de sens, au ralentissement structurel de la croissance, la Scic est l'entreprise de l'intérêt collectif, des « biens communs » où une communauté de parties prenantes aux intérêts divers décide qu'ils doivent faire l'objet d'une gestion collective, au service d'une population, d'un territoire, de sa co-

hésion et de son développement. La richesse de la Scic est d'offrir le cadre, juridique et économique, de gouvernement de cette entreprise commune. La distribution de l'eau, la production et distribution d'énergies vertes, la santé, la formation, la culture, l'alimentation, les services, l'environnement, peu d'activités ne peuvent être ainsi qualifiées si les acteurs en décident. Son statut coopératif (propriété collective, lucrativité encadrée, gestion démocratique) permet le dépassement de la logique du profit de court terme. Sa création de valeur s'inscrit dans une tension créative entre enjeux de société, réponse à des besoins sociaux, démocratie et démarche économique.

Et pourtant, les Scic ne sont que 500. Quatre pistes complémentaires sont à creuser pour en faciliter le développement. En premier lieu, susciter une « théorie générale » pour sortir de la vision quantitative du développement, pour comprendre l'articulation entre la poursuite



Adelphe de Taxis du Poët
Responsable innovation à la Confédération générale des Scop et à l'inter-réseaux Scic

de la mondialisation et une économie des territoires, où naissent de nouvelles pratiques économiques, formes de création de valeur, convergences nouvelles entre acteurs publics et l'ESS au profit d'un « bien commun d'intérêt général » coconstruit : ainsi, les PTCE (pôles territoriaux de coopération économique), souvent constitués en Scic.

En second lieu, provoquer d'importants changements culturels nécessaires quand la

dotée d'outils pouvant porter cette dynamique. Enfin, il faut poursuivre les innovations financières très au-delà du développement de l'épargne solidaire – 80 milliards d'euros et 0,1 % de l'épargne des ménages –, des monnaies locales encore confidentielles, afin de mieux articuler la rentabilité sociale et économique de ces entreprises et la mobilisation de moyens financiers, publics comme privés. C'est notamment à ces conditions que le changement d'échelle, nouveau totem de l'ESS, prendra, au-delà des discours volontaristes, force et vigueur. ●

30 950
C'EST LE NOMBRE D'ASSOCIÉS, INDIVIDUELS OU INSTITUTIONNELS, ENGAGÉS DANS LE CAPITAL DES 487 SCIC EN 2015.

Comment animer le projet économique et démocratique qu'est la Scic ?

Éprouver l'émotion d'agir ensemble

Depuis dix ans, les sociétés coopératives d'intérêt collectif (Scic) expérimentent le multisociétariat, une forme de polychromie quelquefois tâtonnante, souvent pétilillante. J'ai vécu l'expérience de diriger pendant douze ans l'un de ses vaisseaux laboratoires, la Scic Ôkhra, ancrée dans le parc naturel régional du Lubéron. Depuis quelques années, j'accompagne d'autres groupes motivés par la même fibre entrepreneuriale multicolore. Les ressorts de la gouvernance démocratique dans les Scic se révèlent très divers et résolument autodidactes. Animer la participation dans les Scic n'est pas fondamentalement différent de ce que l'on observe dans toute entreprise sociale, où cohabitent les parties prenantes d'un processus économique, avec celles plus engagées dans une finalité sociale, voire politique au sens universel du terme.

Pour favoriser le dialogue fécond des cultures, langages et intérêts de coopérateurs si différents que sont salariés, collectivités locales, entreprises partenaires, militants associatifs, bénévoles retraités, artistes, universitaires, banquiers, etc., il faut pouvoir mettre en relief ce qui les réunit de préférence à ce qui les oppose. Créer une communauté d'objectifs, de langage, de signes, de repères, qui permette de dépasser l'intérêt de chacun ; de servir, au-delà de leurs intérêts cumulés, un intérêt collectif plus global. C'est la responsabilité de l'entrepreneur Scic, qui doit faire preuve d'une bonne dose de pédagogie. Cet entrepreneur



Barbara Blin Barrois
Cofondatrice de la Scic Ôkhra

superpose deux rôles : faire tourner l'opérationnel et conduire une mission d'utilité sociale. Il a donc souvent besoin de s'appuyer sur d'autres talents pour prendre soin de l'harmonie et composer la palette d'une pédagogie sensible qui permette aux liens et aux interactions à s'établir. En fait, il n'est pas rare de voir poindre des binômes, voire des trinômes dirigeants, afin de conforter le projet coopératif, de prendre soin de sa biodiversité organique, dont la bonne santé engage l'avenir.

Animer la gouvernance démocratique repose souvent sur un équilibre fond/forme. Sur la forme, un terreau simple, essentiel et fondateur de culture commune quelles que soient nos provenances : manger, rire, éprouver le plaisir de la découverte, l'émotion d'agir ensemble... Ces préalables permettent de faire tomber quelques masques et de se mettre en meilleure égalité de postures. L'écoute de l'autre peut alors s'amorcer. Encore faut-il aménager les façons et les outils favorables à la prise de parole. L'éducation populaire, la psychosociologie, les sciences de l'organisation offrent un creuset généreux de méthodes pour inventer des modes originaux de débat, du simple remue-méninges à la prise de décision. Apprendre, élever sa compréhension donc son autonomie, pour devenir, à terme, en mesure de choisir et de partager les responsabilités. Il est question ici d'idéal républicain, de principes coopératifs et de l'entreprise apprenante. La Scic vibre de ces esthétiques résonances. ●

Dans votre supplément le mois prochain

Notre dossier

Le mouvement mutualiste face à la complémentaire santé obligatoire.

Le 2 janvier 2016, tous les employeurs devront proposer une couverture complémentaire à leurs salariés.

Derrière l'idée généreuse, quels sont les risques de renforcer les inégalités entre salariés ?

MARDI 5 JANVIER